Formation initiale des CCD - Module 2A - Les bases de l'analyse économique des équipements sociaux

MAJ : Samedi 12 septembre 2026

Public

Chargés de conseils et de développement en action sociale

Pré-requis

Ancienneté de 6 à 18 mois dans le poste

Modalités pratiques

La formation initiale des CCD est composée de plusieurs modules qui s'effectuent à distance et en présentiel. Elle est à suivre dans son intégralité, par promotion.
Si vous souhaitez inscrire un agent, vous devez l'inscrire sur le module 1 et l'EGOC se charge de l'inscrire à la classe virtuelle et sur l'ensemble des modules de la même promotion.
Les modules 2A et 2B se déroulent sur la même semaine (Durée module 2A : 2 jours)
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Présentiel
Formations
Formations nationales
CCD (Chargés de conseil

Objectif professionnel

Être en mesure d'analyser un budget prévisionnel et un compte de résultat d'un équipement social, d'identifier les points d'alerte principaux, et de participer au processus d'identification des équipements potentiellement en difficulté.

Contenu

- Les gestionnaires et leur contrôle financier
- Les différents types de sources documentaires
- Les objectifs de l'analyse économique
- Les différents équilibres économiques des équipements sociaux
- L'analyse du compte de résultat
- La gestion de la trésorerie
- Le rôle de la Caf et les dispositifs à mobiliser
- Cas pratique global

Méthodes mobilisées

La démarche pédagogique adoptée privilégie un axe essentiellement pratique et opérationnel. Chaque module de la formation repose sur la pédagogie inversée, tirant parti des compétences et expériences des participants pour encourager l'apprentissage entre pairs. Elle s'appuie également sur une pédagogie active, plaçant les stagiaires en situation concrète à partir de cas réels rencontrés dans les Caf, aussi bien en séances plénières qu'en travaux de sous-groupes.
La formation intègre donc des cas pratiques et exemples tirés d'expériences récentes d'accompagnement ou d'étude de faisabilité/opportunité ou issus de l'expérience des apprenants eux-mêmes.
L'ensemble des documents de présentation théorique, cas pratiques et exemples, sont fournis aux apprenants en fin de formation.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec

et développement)

Tarifs

400.00

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

9 à 12 stagiaires

Taux de satisfaction

2025 : 89.5 % (3 sessions - 36 stagiaires) / 2026 : 91.75 % (22 stag - 2 sessions)

Tarification

400 €/agent

Tarif / Coût stagiaire

400.00

le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43